

## **Transformez gratuitement votre webcam en solution de surveillance vidéo !**

***Une solution gratuite et innovante simple d'installation et d'utilisation***

Une majorité des ordinateurs vendus comporte une webcam intégrée. Ce matériel permettait jusqu'à aujourd'hui de communiquer via Internet avec ses proches. La solution KeepAnEye.tv de la start-up française Sysvision va permettre de transformer son ordinateur en centrale de vidéosurveillance domestique, et ceci sans investissement supplémentaire.

**Cette solution gratuite développée par la société SysVision permet de sécuriser ou de contrôler un lieu ou des activités à distance, via une webcam. Pour fonctionner, KeepAnEye.tv nécessite seulement un ordinateur avec webcam et une connexion internet.**

Cette solution basée à 100% sur une plateforme web permet à l'utilisateur d'être averti et de visualiser à distance une vidéo dès qu'une intrusion est détectée. KeepAnEye.tv permet aussi de visualiser la vidéo autant de fois que souhaité sur une durée déterminée.



### **Comment ça marche ?**

Comme l'indique le schéma ci-dessus, après s'être connecté au site web [www.keepaneye.tv](http://www.keepaneye.tv) et s'être inscrit (une adresse électronique et un mot de passe suffisent), il est possible de configurer une session de surveillance (« live » dans le jargon technique de la société) et de mettre en route cette séquence d'un point A (ordinateur/webcam) vers des récepteurs (Point B)

Il est ensuite possible de :

- regarder en direct (vidéo+son) ce qui se passe au point A
- regarder en différé les vidéos enregistrées lors de détections de mouvement au point A
- être alerté par mail, SMS, MMS dès le début de la détection de mouvement.
- voir un listing détaillé des détections avec leurs dates et heures par jour depuis l'inscription sur le site.

## Une innovation 100% française

Précurseur dans le domaine des logiciels SAAS<sup>1</sup>, SysVision est la première société à proposer un enregistrement et une utilisation en ligne gratuits, sans aucun téléchargement de logiciel, contrairement à la concurrence.

Le logiciel hébergé sur les serveurs de SysVision n'enregistre les images que lorsqu'un mouvement est détecté dans la zone couverte par la caméra. L'économie de bande passante permet de maintenir un coût accessible pour le grand public et l'avertissement uniquement en cas de mouvement est un atout par rapport aux systèmes de surveillance traditionnels.

Enfin, cette solution est totalement ajustable en fonction des besoins de l'utilisateur. Les nombreuses options à disposition sont modulables pour obtenir un produit personnalisé et à coût maîtrisé (pas d'option payante superflue). Les vidéos peuvent ainsi être visualisées et conservées jusqu'à 10 jours (dans la version payante).

KeepAnEye.tv n'est que l'une des solutions proposées par la société SysVision.

## La question des données personnelles

Pour alimenter sa réflexion, la CNIL a confié à l'institut Ipsos la réalisation d'une étude sur l'opinion des Français à l'égard de la vidéosurveillance. Réalisée du 14 au 17 mars 2008 auprès de 972 personnes, ce sondage confirme que presque trois quarts des Français (71%) se déclarent favorables à la vidéosurveillance dans les lieux publics et que 65% d'entre eux estiment qu'elle permettra de lutter efficacement contre la délinquance et le terrorisme. D'autre part, l'idée que les dispositifs de vidéosurveillance soient placés sous le contrôle d'un organisme indépendant, pour parer à toute dérive, séduit une large majorité des Français (79%).

En tenant compte de ces attentes et dans le respect des données personnelles, tout utilisateur de la solution KeepAnEye.tv est informé sur le site des conditions générales du respect de la vie privée éditées par la CNIL, qu'il doit avoir préalablement acceptées pour valider son inscription : <http://www.cnil.fr/index.php?id=1302>.

Les données stockées sur les serveurs de SysVision sont totalement sécurisées. De la même manière que les connexions sur les sites internet bancaires, les accès sont contrôlés, cryptés (SSL) et sécurisés. Il est donc impossible d'accéder à une webcam sans mot de passe. De plus, les logs de connexion au site internet sont enregistrés et répertoriés, ce qui permet de savoir si quelqu'un d'autre s'est connecté avec votre mot de passe.

Enfin, les données sont gardées autant de temps que l'utilisateur le souhaite en le présentant directement aux lois en vigueur. SysVision intervient en tant que prestataire de service.

## Contacts

Presse : Elena BOU / PRformance – 06 13 06 41 05 – [elena@prformance.com](mailto:elena@prformance.com)

Société : Raphaël CARENTON – [rcarenton@sysvision.fr](mailto:rcarenton@sysvision.fr)

\* Les SAAS ou Software as a Service sont des logiciels accessibles via internet sur une plateforme (serveur). Il n'est donc pas nécessaire de les télécharger sur l'ordinateur qui les utilise.

